

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 17 (1944)

Heft: 5-6

Rubrik: Nouvelles et communiqués divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

habitation

Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne
Section romande de la Fédération des architectes suisses (F. A. S.)
Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne (S. C. H.)
Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieuxseux, Genève (S. C. H.)
Société genevoise pour l'amélioration du logement, cour St-Pierre, 5, Genève
Association des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A. D. E. A.)
Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Lausanne (S. D. T.)

administration

Case postale Chauderon, Lausanne

ré d a c t i o n

A. Hœchel, arch. FAS et SIA, Genève
J.-P. Vouga, architecte SIA, Lausanne

é d i t i o n

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement
28, rue de Bourg, à Lausanne

Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. ; Dr Veillard, prés. de la Chambre pénale des mineurs ; Virieux, arch. cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch. ; A. Guyonnet, arch. ; Dr A. Montandon. NEUCHÂTEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

Abonnement :

Suisse : Fr. 4.— par an. Etranger : Fr. 6,40 ● Prix du numéro : Fr. 0,80.
Les fascicules séparés sont en vente à l'administration, à l'Agence des journaux et dans les kiosques à journaux ● Versement au compte de chèques II 4622

U.S.A.L. SECTION ROMANDE DE L'UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

L'assemblée générale de l'Union suisse pour l'amélioration du logement aura lieu à Olten les 10 et 11 juin.

Président : Frédéric Gilliard, architecte, 28, r. de Bourg, Lausanne.
Vice-présid. : Arthur Freymond.
Secrétaire : J. Balmas, 32, chemin des Fleurettes, Lausanne.
Trésorier : F. Ribl, 26, chemin du Mont-Tendre, Lausanne.
Autres membres du comité : R. Chapallaz, A. Hœchel, M. Weiss, M. Jaton, C. Burklin, A. Jaquet, M. Lateltin.

F.A.S. SECTION ROMANDE DE LA FÉDÉRATION DES ARCHITECTES SUISSES

SECTION ROMANDE :

Président : Henri-G. Leseemann, rue Céard, 14, Genève. Tél. 4 14 30.
Trésorier : Edmond Fatio, rue de la Tertasse, 5, Genève. Tél. 4 26 45.
Membres adjoints : Paul Bournoud, avenue de Rumine, 30, Lausanne.
Marc Piccard, rue du Midi, 9, Lausanne. Tél. 3 23 38.

GRUPE DE GENÈVE :

Président : A. Hœchel, 5, rue des Charmilles, tél. 2 82 73.

S.C.H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION LAUSANNE

Président : M. Ernest Jaton, avenue des Cerisiers, 21 a, Pully.
Secrétaire : M. Marius Weiss, chemin de Fontenay, 14.
Caissier : M. Jean Paccaud, Riant-Mont, 25.
Vice-présid. : M. Marcel Cosendai, chemin de Meillerie, 5.
Adjoint : M. Fritz Hugli, chemin de Fontenay, 14.
Supplément : M. Auguste Küffer, avenue de Cour, 54.

Siège social : Saint-Laurent, 20. Gérant : M. Albert Monnier.

S.C.H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION GENÈVE

Président : M. Charles Burklin, 3, rue du Mont-de-Sion, Genève.
Membres du Comité de direction : MM. Alex Aubert, Albert Bonnet, J. Délémont, Ch. Gautier, William Grandjean, Alb. Pasche.
Secrétaire général : P. Schumacher.

Adresser la correspondance au bureau de la société : Cité-Vieuxseux, Genève.

S.A.L. SOCIÉTÉ POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT — GENÈVE

Président : M. Roger Huelin, directeur, 54 bis, rue Malagnou.
Secrétaire : Emile-Albert Favre, architecte, 5, Cour St-Pierre.
Autres membres du comité : Dr Betchov, A. Hœchel, Ed. Wiedmer, Edm. Fatio, Guillaume Fatio, A. Guyonnet, Meyer-Cayla, D. Montandon, O. Oltamare, F. Quétant, Mlle Rivier, R. Schwert, Dr Zoppino.

Adresser la correspondance au président ou au secrétaire.

Compte de chèques postaux I 1554.

A.D.E.A. ASSOCIATION DES EMPLOYÉS ARCHITECTES ET TECHNICIENS DU BATIMENT — GENÈVE

Fondée en 1919 - Adresser la correspondance au président - Chèques postaux I 4624

Local : Brasserie de la Cigogne, 17, place Longemalle.
Président : M. René Lachenal, rue de la Servette 25 Tél. bureau 4 50 37 Tél. partic.
Vice-président : M. Jean Markowski, rue Plantamour 37 — 2 86 38
M. Paul Amay, rue de Carouge 5 — —
Secrétaire : M. William Buttex, rue de Lausanne 87 — —
Trésorier : M. Henri Berthoud, rue du Mont-Blanc 24 — —
M. Raoul Pittet, rue du Prince 5 4 86 35 —
M. Roger Puglisi, rue des Vieux-Grenadiers 2 — —
M. André Tomiloff, rue Liotard 15 — 2 79 65
M. Pierre Varenchon, rue de la Servette 34 2 97 27 2 97 27

Pour la correspondance, Service de placement, Spectacles populaires, s'adresser au président. Tél. 4 50 37.

S.D.T. SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS ET DES TECHNICIENS DU CANTON DE VAUD, LAUSANNE

Fondée en 1919 - Adresser la correspondance au président - Chèques post. II 3209

La S. D. T. a renouvelé, au cours de son assemblée générale, son comité comme suit :

Président : M. Pierre Duplan, ch. de Bellevue 25, E. V. Tél. bureau 2 49 71 Tél. partic. 2 63 38
Vice-président : M. Georges Jaunin, av. Dapples 34, E. V. 3 21 75 —
M. Pierre Monod, av. de Lavaux, Pully 2 61 21 —
Secrétaire-correspondant : M. André Burnens, Le Cassio-pée, ch. du Grillon, E. V. 3 33 61 —
Secrétaire-bibliothécaire : M. Georges Villard, Pontaise 15, E. V. — —
Trésorier : M. Pierre Cotty, Av. du Grammont 18, E. V. — —

Membre suppléant : Av. du Grammont 18, E. V.
Pour la correspondance, Service de placement, s'adr. au président.
Local : Restaurant de la Cloche, Grand-Pont, E. V.

S.T.S. SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT ZURICH, BEETHOVENSTR. 1 - TÉL. 3 54 26

Liste des emplois vacants

- 602 Dessinateur en bâtiment, travaux de statistique, habile dactylographe. Candidat astreint au service militaire. Entrée immédiate ou à convenir. Bureau militaire. Engagement civil. Suisse centrale.
- 604 Technicien ou dessinateur en bâtiment. Entrée immédiate. Engagement provisoire. Bureau d'architecte du Valais.
- 648 Technicien en bâtiment ayant de la pratique, plans d'exécution et direction des travaux de construction de bâtiments industriels. Entrée mai 1944. Bureau d'ingénieur de Suisse romande.
- 650 Dessinateur ou technicien en bâtiment. Montage, démontage et entretien de baraquements militaires. Entrée au plus tôt. Engagement d'une durée indéterminée. Bureau militaire. Engagement civil.
- 658 Dessinateur ou technicien en bâtiment, quelques années de pratique. Engagement de durée. Entrée au plus tôt. Architecte du canton de Zurich.
- 660 Jeune technicien en bâtiment, travail de bureau. Entrée immédiate. Architecte du canton de Zurich.
- 662 Jeune technicien en bâtiment. Plans d'exécution et établissement de devis, ou : Architecte artistiquement doué, pour projets de maisons d'habitation et de bâtiments de commerce. Entrée immédiate. Engagement de durée. Architecte de Suisse orientale.
- 664 Technicien ou dessinateur en bâtiment. Plans d'exécution. 30 à 35 ans. Entrée au plus tôt. Architecte de Zurich.
- 666 Conducteur de travaux (technicien en bâtiment), longue pratique. Architecte de Zurich.
- 668 Technicien ou dessinateur en bâtiment, bureau et chantier. Entrée immédiate. Architecte de Suisse orientale.
- 670 Jeune dessinateur ou technicien en bâtiment, plans et détails d'exécution. Entrée le plus tôt possible. Architecte de Zurich.
- 672 Jeune technicien en bâtiment, travaux de concours. Durée : 4 mois. Architecte du canton de Zurich.
- 676 Technicien ou dessinateur en bâtiment. Projets, soumissions, métré. 2 à 3 mois. Architecte de Suisse orientale.
- 678 Jeune dessinateur en bâtiment ou jeune conducteur de travaux. 5 à 6 mois. Entreprise de Suisse centrale.
- 680 Jeune architecte diplômé ou technicien-architecte. Projets, plans d'exécution. 3 mois ou plus. Architecte canton de Zurich.
- 684 Technicien en bâtiment ou architecte, soumissions, devis, plans, etc., langue française et celtibaire. Entrée au plus tôt : 6 mois ou davantage. Architecte de Suisse romande.
- 688 Technicien en bâtiment ou architecte diplômé, plans d'exécution, avant-métrés et éventuellement direction de chantiers de maisons familiales. Entrée immédiate. Architecte Suisse centrale.
- 690 Architecte, de préférence diplômé de l'E. P. F., en qualité de collaborateur pour une organisation de vente, connaissances commerciales. Entrée à convenir. Industrie de Suisse romande.
- 702 Jeune technicien en bâtiment diplômé, bureau. 1er juin 1944. Architecte de Zurich.
- 708 Jeune technicien en bâtiment, 1 à 2 ans de pratique, bureau et chantier. Entrée immédiate. Architecte nord-ouest de la Suisse.
- 716 Jeune technicien en bâtiment, plans et direction de chantiers. Entrée immédiate. 3 à 4 mois. Architecte de Suisse centrale.
- 714 Dessinateur en bâtiment, bureau. Entrée immédiate. Entreprise de Suisse centrale.
- 722 Jeune dessinateur en bâtiment, plans de détails, devis, etc. Entrée au plus tôt. Nord-est de la Suisse.
- 724 Dessinateur ou technicien en bâtiment ayant une certaine pratique, bureau et chantier. Entrée au plus tôt. Architecte de Suisse orientale.
- 726 Architecte ou technicien en bâtiment, ayant quelque pratique des bâtiments industriels. Entrée immédiate ou à convenir. Entreprise de Zurich.
- 730 Jeune architecte ou technicien-architecte ayant quelque pratique, construction de bâtiments industriels et administratifs. Entrée immédiate. Architecte de Zurich.
- 732 Jeune technicien en bâtiment ou dessinateur, l'est et ayant quelque pratique. Entrée immédiate. Architecte de Zurich.
- 734 Jeune technicien-architecte connaissant la statique. Bureau. Entrée à convenir. Ingénieur de Zurich.

Un catalogue consacré aux matériaux de construction

Gétaz, Romang, Ecoffey S. A. a édité récemment un catalogue qui est unique en son genre en Suisse romande. C'est un véritable dictionnaire des matériaux utilisés actuellement. En le parcourant, les architectes, entrepreneurs et maîtres d'état auront un aperçu de tous les matériaux que l'on trouve sur le marché.

Ceux-ci sont répartis par groupes :

- Liants
- Produits en ciment
- Produits en terre cuite
- Canaux de fumée et de ventilation
- Produits pour couverture
- Ferronnerie
- Produits réfractaires
- Isolants
- Articles en grès vitrifié brun
- Eternit
- Produits en plâtre
- Articles en verre
- Eviers - Egouttoirs - Accessoires pour dits
- Hydrofuges
- Enduits - Fers et bétons - Enduits pour silos - Masses collantes et mastics pour joints
- Enduits protecteurs pour bois
- Explosifs
- Matériaux divers
- Bois

Un répertoire par article permet de trouver facilement n'importe quel produit.

Ce catalogue sera un outil précieux pour l'entrepreneur et le maître d'état, qui y trouveront rapidement les renseignements dont ils ont besoin, les dimensions, poids, etc. des produits courants et, lorsqu'il s'agit de spécialités moins connues, des renseignements sur la nature du produit, ses applications, ses avantages, le magasinage et le mode d'emploi.

Les trente dernières pages sont consacrées à des renseignements techniques (poids spécifiques, calcul du cube des bâtiments, tableaux divers, etc.).

Cette nouvelle documentation complète la série de catalogues émis jusqu'à ce jour par cette importante société et pour ses différentes branches d'activité.

Silexore

PEINTURE PÉTRIFIANTE POUR FAÇADES
PROTÈGE, DURCIT, IMPERMÉABILISE

Et. SIXCOLOR Téléphone 2 70 27
LAUSANNE

Nouveau
calféutrage
perfectionné
et breveté

METALL



HERMETIC

Garanti 10 ans. Durée illimitée.
Température intérieure haussée de plusieurs degrés. Augmentation remarquable du confort et du rendement au travail. Economie jusqu'à 35 % de chauffage. Dépense rapidement récupérée et rentable aussi en temps de paix. Système adopté maintenant par la Direction des constructions fédérales, les C.F.F. et les Travaux publics.
Représentant général : E. Zurcher, Lausanne, Mont-d'Or 13. Tél. 2 55 63